

# L'APPRENTISSAGE et après ?



## En résumé...

### Sommaire

>> Plus de 14 700 apprentis en Lorraine au 1 <sup>er</sup> janvier 2003	>> 2
>> 28% des formations du second degré professionnel s'effectuent par l'apprentissage	>> 3
>> IPA 2003, un bon cru sur le plan de la collecte	>> 3
>> Niveau de diplôme et études : vers plus de qualification	>> 4
>> Une conjoncture défavorable pour l'insertion des jeunes	>> 6
>> L'insertion des apprentis : une dégradation continue entre 2001 et 2003	>> 7
>> Les emplois occupés par les jeunes apprentis	>> 8
>> Le point de vue des apprentis	>> 15
>> Le point sur les sorties avant l'année terminale	>> 16
>> Zoom : la situation difficile des sortants de niveau Vbis	>> 18
>> Méthodologie, définition, bibliographie	>> 20

>> L'enquête IPA Lorraine interroge chaque année tous les apprentis qui, au cours ou à la fin de leur cursus, ont quitté les Centres de Formation d'Apprentis (CFA). Elle fournit une photographie annuelle de leur devenir à court terme (7 mois). L'édition 2003, qui concerne les sortants de l'année 2001-2002, est la troisième enquête consécutive menée en Lorraine dans des conditions de collecte identiques. Le taux de réponse, bien qu'en léger fléchissement, reste à un niveau satisfaisant en 2003 (71 %). L'intérêt de l'analyse cette année repose non seulement sur l'actualisation des résultats mais également sur les indicateurs de tendance.

>> Si l'apprentissage concerne en grande partie des jeunes de niveau V (niveau CAP/BEP), on observe un mouvement qui a fait passer la part des diplômés de ce niveau de 93 % à 64,7 % entre 1990 et 2003, pendant que les niveaux IV et supérieurs (niveau Baccalauréat et au-delà) – jusqu'aux diplômés d'ingénieur – prennent progressivement une place significative, conformément à une tendance observée aussi au plan national. Une élévation des qualifications à laquelle participent les filles dans une proportion importante.

>> Parmi les apprentis enquêtés en 2003 (plus de 6 200 jeunes), tous ne cherchent pas une insertion professionnelle immédiate. Les nombreuses poursuites d'études notamment par la signature d'un autre contrat d'apprentissage (18,9% des enquêtés soit 1 174 jeunes) visent en général l'acquisition d'une qualification supplémentaire dans le cadre de leur parcours de formation.

>> Tout comme en 2002, l'enquête menée en 2003 s'inscrit dans un contexte économique marqué par une conjoncture défavorable, où le chômage progresse. Par conséquent, l'entrée dans la vie active des apprentis lorrains s'effectue dans des conditions plus difficiles, caractérisées par une diminution très nette de la part des accès à un emploi non aidé (de 74,8 % à 61,8 %) et une hausse du chômage (de 16,8 % à 26,2 %). Mais cette dégradation, loin d'être une particularité régionale, touche l'ensemble de notre pays et concerne aussi bien les sortants de lycée que ceux de CFA. Toutefois, en 2003, la Lorraine voit ses indicateurs passer sous la moyenne nationale alors qu'elle était jusque là bien positionnée par rapport à l'ensemble des régions.

>> La qualification constitue un rempart efficace contre les difficultés d'accès à l'emploi : si les sortants de niveau Vbis éprouvent les plus grandes difficultés d'insertion (moins de 30 % étaient en emploi non aidé en février 2003) et subissent le plus fortement les tensions du marché du travail, leurs homologues du niveau V connaissent des conditions plus favorables, tandis qu'aux niveaux IV et supérieurs, plus des 3/4 des sortants étaient en emploi non aidé, 7 mois après la sortie.

>> Les écarts dans l'accès à l'emploi non aidé entre garçons et filles sont très visibles aux niveaux Vbis et V (où ils sont supérieurs à 15 points à l'avantage des premiers), mais ils s'amenuisent pour devenir peu significatifs à partir du niveau IV.

>> Les petites entreprises constituent pour les sortants d'apprentissage un débouché essentiel, puisque plus des 3/4 des emplois non aidés sont occupés dans des entreprises de moins de 50 salariés.

>> L'opinion des jeunes sur leur formation est globalement très positive : en 2003, 8 jeunes sur 10 estiment que la formation reçue au CFA était satisfaisante ou très satisfaisante, ils sont à peine moins nombreux à estimer que les stages ou formation en entreprise ont été utiles.

IPA  
2003

3<sup>ÈME</sup> ÉDITION

Réalisation :  
DEEP  
ONISEP  
OREFO

# Plus de 14 700 apprentis en Lorraine au 1er janvier 2003

**A**u 1<sup>er</sup> janvier 2003, plus de 14 700 jeunes<sup>1</sup> suivaient une formation par apprentissage en Lorraine, soit 4,1 % des apprentis de France métropolitaine.

Aux apprentis, il convient d'ajouter 229 pré apprentis, c'est à dire des jeunes qui préparent, dès l'âge de 14 ans et en général à l'issue de la classe de quatrième, leur entrée en apprentissage dans le continuum de leur scolarité dans le cadre de Classes Préparatoires à l'Apprentissage.

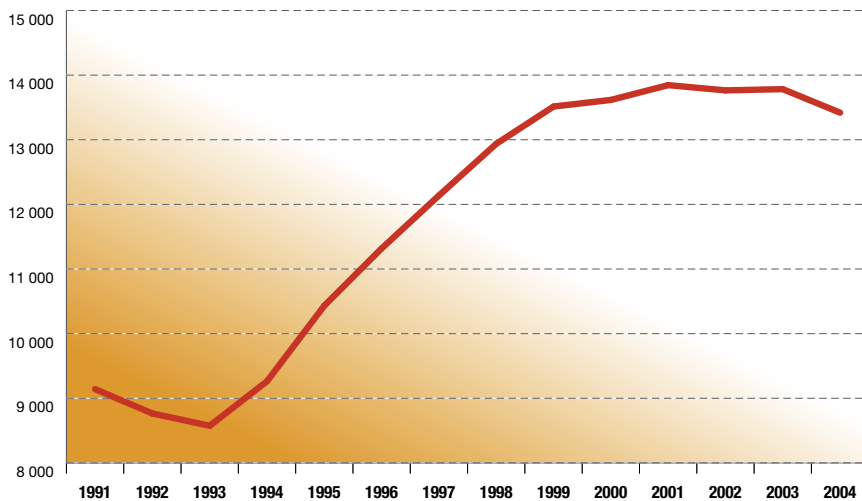
La Lorraine ne déroge pas à la tendance nationale, puisque le nombre d'apprentis stagne depuis 2001 après une forte progression des effectifs notamment depuis 1996. La démographie est l'un des facteurs permettant d'expliquer ce tassement récent. Cette évolution touche l'ensemble du système éducatif depuis de nombreuses années déjà<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Source : Ministère de la Jeunesse de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, DEP, SDES - Enquête 51.

<sup>2</sup> Cf. Bilan économique 2003, Economie Lorraine Dossiers, n°19, INSEE, juin 2004.

## >>>> graphique n° 1 >>>>>

**Nombre d'apprentis dans les CFA sous tutelle de l'Éducation Nationale en Lorraine entre 1991 et 2004  
Situation au 1<sup>er</sup> janvier**



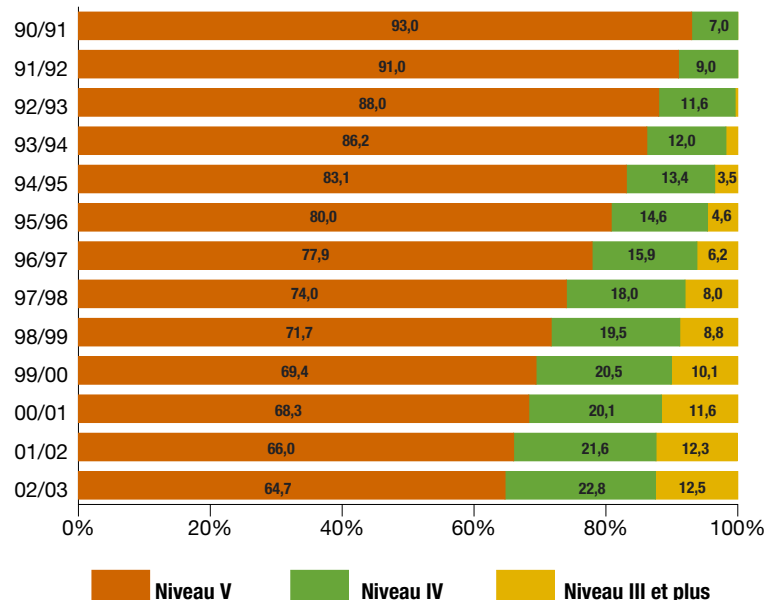
Source : Enquête 51 - CFA publics et privés - SAIA

Remarque : Aux apprentis sous tutelle de l'Éducation nationale, il convient d'ajouter un millier d'apprentis des établissements sous tutelle de l'Agriculture en Lorraine.

## >>>> graphique n° 2 >>>>>

**Les apprentis selon le niveau du diplôme préparé en Lorraine de 1990 à 2003 (hors mentions complémentaires)**

La structure de l'apprentissage a évolué de manière importante depuis 1990 en Lorraine comme en France : alors qu'en 1990, le niveau V (CAP-BEP) représentait plus de 93,0% des effectifs lorrains, il n'en représente plus en 2003 que 64,7%. La part relative des niveaux IV (Baccalauréat) est passée de 7,0% à 22,8% tandis que le niveau III et au-delà (BTS, DUT et plus) presque inexistant en 1990 représente 12,5% de l'apprentissage en 2003.



Source : Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche - DEP, SDES - Enquête 51.

# En Lorraine, 28% des formations du second degré professionnel s'effectuent par l'apprentissage

## >>>> tableau n° 1 >>>>>

**Poids de l'apprentissage sur l'ensemble du second cycle professionnel en Lorraine de 2000 à 2003**

		2000/2001		2001/2002		2002/2003	
		Niveau V*	Niveau IV**	Niveau V*	Niveau IV**	Niveau V*	Niveau IV**
Effectifs du second cycle professionnel des établissements sous tutelle	Education nationale	24 368	7 902	24 089	7 894	24 320	7 821
	Agriculture et Pêche	1 410	441	1 339	484	1 303	471
Effectifs d'apprentis (1)		10 271	3 030	9 795	3 209	9 556	3 339
Ensemble du second cycle professionnel yc apprentissage (2)		36 049	11 373	35 223	11 587	35 179	11 631
Poids de l'apprentissage (%) (1) / (2) (apprentis / ensemble du second cycle professionnel)		28,5	26,6	27,8	27,7	27,2	28,7

\* CAP / BEP / MC \*\* Bac Pro / Brevet des Métiers d'Art (BMA)

Source : Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, DEP, SDES

Le poids de l'apprentissage par rapport aux formations scolaires du second degré professionnel (niveaux V et IV) est très variable selon les académies et les niveaux de formation, traduisant des politiques régionales très diverses en matière de développement de cette modalité de formation. En Lorraine, l'apprentissage représente aujourd'hui environ 28% de l'ensemble des formations du second degré professionnel (27,2% pour le niveau V et 28,7% pour le niveau IV). Ce poids varie pour le niveau V de 7,6% en Guyane à 39,6% dans l'académie de Strasbourg, et pour le niveau IV de 2,5% toujours en Guyane à 44,4 % dans l'académie de Paris.

## IPA 2003, un bon cru sur le plan de la collecte

### >>>> tableau n° 2 >>>>>

**Bilan des trois dernières enquêtes IPA en Lorraine**

Résultats	IPA	IPA	IPA
	2001	2002	2003
Inscrits à la rentrée	12 879	13 025	14 796
Interrogés	5 742	6 740	6 226
Répondants	4 105	4 586	4 008
Non répondants	737	1 540	1 500
Inconnus PTT	410	441	580
Inexploitables	490	173	138
Taux de réponse	77,0	72,8	71,0

Source : DEEP / ONISEP - Enquêtes IPA 2001, 2002 & 2003

L'enquête IPA Lorraine porte sur le devenir à court terme (au bout de 7 mois) de tous les apprentis qui, au cours ou à la fin d'une année scolaire, ont quitté les CFA (y compris les CFA agricoles). Grâce au dispositif de relance téléphonique de tous les non répondants mis en place en Lorraine depuis quelques années déjà, le niveau des réponses à l'enquête 2003, bien qu'en léger fléchissement, reste satisfaisant. Ce taux s'élève à 71%, un niveau suffisamment élevé pour autoriser des analyses fines. L'enquête téléphonique s'est avérée indispensable pour compléter et fiabiliser les données collectées par voie postale. En effet, l'appréciation de la situation des anciens apprentis varie considérablement selon les données utilisées : la part des jeunes en emploi non aidé s'établit ainsi à 59,7% dans les résultats de l'enquête postale et à 73,9% pour les jeunes récupérés par la relance téléphonique.

>>> Le nombre de jeunes interrogés est établi à partir des remontées des Centres de Formation d'Apprentis chaque année. Cette méthode de collecte peut entraîner des variations d'une année à l'autre. Il n'existe pas à ce jour, comme cela se fait pour les élèves de formation initiale (dans le cadre de la base académique des élèves), de fichiers individuels sur le parcours des apprentis qui permettraient de déterminer en toute rigueur le nombre de sortants d'apprentissage et leur évolution.

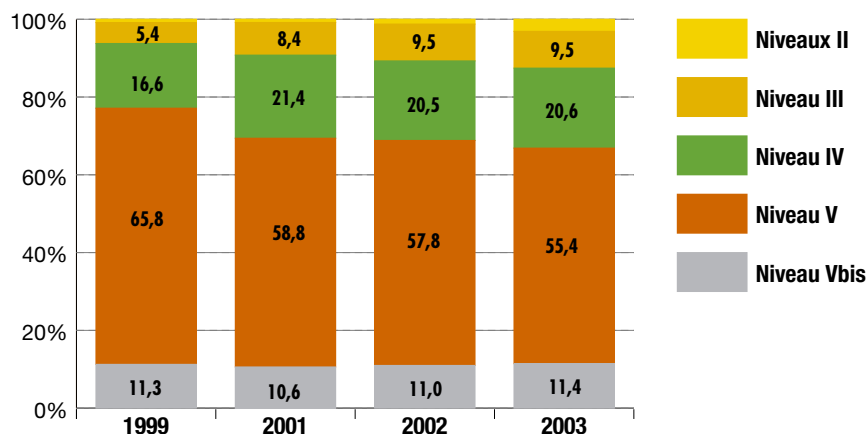
Les résultats obtenus aujourd'hui permettent de jeter un regard sur l'insertion des apprentis en Lorraine sur 3 années successives, avec un degré de finesse équivalent. La modification du questionnaire 2003 permet d'apporter plus de précisions et autorise en complément de ce qui est déjà fait, de nouveaux champs d'investigation (libellé et spécialité des diplômes préparés pour ceux qui poursuivent des études - y compris par la voie de l'apprentissage, intitulé de l'emploi occupé...).

LE DÉPARTEMENT DE LA MOSELE

# Niveau de diplôme et études : vers plus de qualification

## >>>> graphique n° 3 >>>>>>

Les enquêtes selon le niveau de la classe fréquentée en Lorraine  
en 1999, 2001, 2002 et 2003 (en %)



Source : DEEP / ONISEP - Enquêtes IPA 1999, 2001, 2002 & 2003

## Le niveau des diplômes préparés par l'apprentissage poursuit sa tendance à la hausse

Parmi les 6 200 jeunes enquêtés au 1<sup>er</sup> février 2003, bien qu'ils restent majoritaires dans l'apprentissage, on constate un fléchissement de la part des jeunes de niveau V (CAP ou BEP) tandis que le nombre d'apprentis suivant une formation de niveau II progresse sensiblement (1,2% en 2002 à 3,1% en 2003). La part

des filles parmi les apprentis enquêtés dépasse légèrement le seuil des 30%, ce qui signifie que l'objectif national d'un taux de féminisation de 35% dans les effectifs d'apprentis, fixé par le Secrétariat d'Etat aux Droits des Femmes et à la Formation Professionnelle, n'est pas encore atteint en Lorraine (ni d'ailleurs à l'échelon national).

## Poursuite d'études rime généralement avec qualification supplémentaire

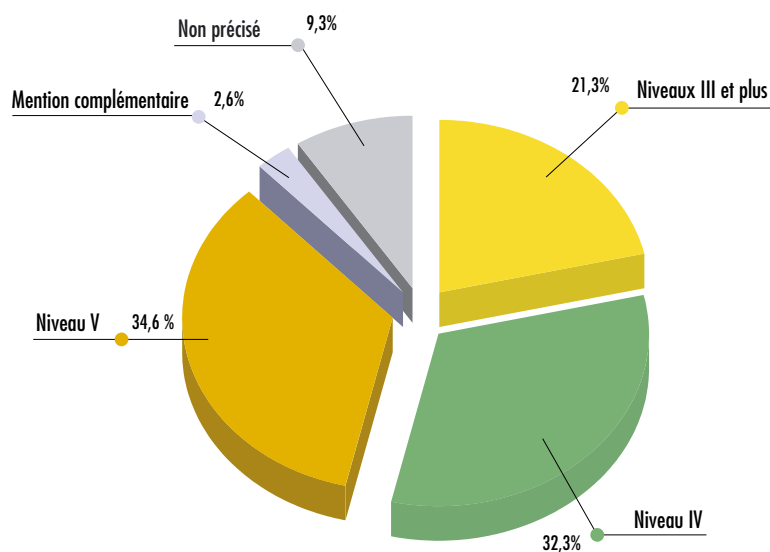
En 2003, 1 174 jeunes enquêtés poursuivent des études. 80% d'entre eux étaient inscrits en 2002 en année terminale de leur cursus. La principale raison qui pousse ces jeunes à poursuivre leurs études (y compris en signant un autre contrat d'apprentissage) est la recherche d'une qualification supplémentaire (soit en accédant le plus fréquemment à un diplôme de niveau supérieur, soit en complétant leur formation par un autre diplôme de niveau équivalent). Dans certains secteurs organisés en filière, le niveau V constitue la voie de promotion vers les niveaux supérieurs de qualification. L'apprentissage apparaît

dans ce cas comme une solution adaptée, pour construire un parcours de formation<sup>3</sup>. Ainsi, alors que la proportion n'est que de 20,6% parmi les enquêtés en 2003, 32,3% des jeunes en poursuite d'études préparent un diplôme de niveau IV et 21,3% visent une qualification de niveau III et au-delà (contre 12,6% pour ce niveau parmi les enquêtés). Les choix de poursuite d'étude suite à l'échec à l'examen ou faute de n'avoir pu s'insérer sur le marché du travail sont évoqués par quelques enquêtés mais restent relativement marginaux dans l'ensemble.

<sup>3</sup> Dans les faits, il semble que la succession de 3 contrats d'apprentissage pour préparer 3 diplômes de niveaux progressifs constitue une exception. Le plus souvent, la filière se limite à 2 contrats successifs permettant la montée en qualification (source : *quel apprentissage pour demain ?* CCPRA, décembre 2001).

>>>> graphique n° 4 >>>>>>

**Niveau de diplôme préparé par les jeunes en poursuite d'études en 2003**



Source : DEEP / ONISEP - Enquête IPA 2003

>>>> tableau n° 3 >>>>>>

**Domaine des formations préparées par les jeunes en poursuite d'études au 1<sup>er</sup> février 2003**

Domaine des formations	Total		dont
	Effectifs	%	% des diplômes préparés de niveaux IV et plus
Commerce, vente	157	13,3	76,1
Agroalimentaire	129	11,0	36,2
Productions végétales, animales et cultures	84	7,2	44,4
Bâtiment	84	7,2	38,3
Mécanique générale, aéronautique et spatiale	71	6,1	90,3
Transport, finances, comptabilité	61	5,2	66,0
Moteurs, mécanique auto.	61	5,2	44,8
Structures métalliques	58	5,0	42,5
Coiffure, esthétique	42	3,5	38,6
Electricité, électronique	41	3,5	48,7
Chimie, plasturgie, papiers, cartons, énergie	40	3,4	67,5
Forêts, aménagement paysager	36	3,1	66,6
Technologies industrielles et de commande	36	3,0	100,0
Bois, ameublement	34	2,9	52,5
Santé	33	2,8	85,9
Communication, information	30	2,6	80,7
Accueil, hôtellerie, tourisme	13	1,1	25,9
Non précisé et autres domaines	164	13,9	24,2
<b>Ensemble des domaines</b>	<b>1 174</b>	<b>100,0</b>	<b>53,6</b>

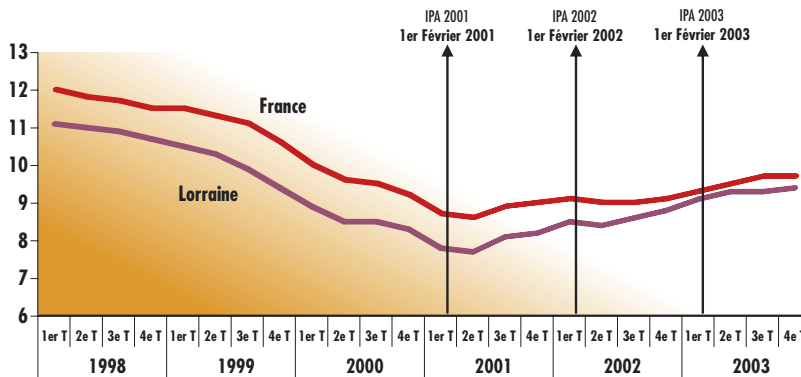
Source : DEEP / ONISEP - Enquête 2003

LE  
 N  
 O  
 M  
 B  
 R  
 E  
 D  
 E  
 S  
 D  
 I  
 P  
 L  
 O  
 M  
 E  
 S  
 P  
 R  
 E  
 P  
 A  
 R  
 E  
 S  
 L  
 E  
 S  
 J  
 E  
 U  
 N  
 E  
 S  
 E  
 N  
 P  
 O  
 U  
 R  
 S  
 U  
 I  
 T  
 E  
 D'  
 E  
 T  
 U  
 D  
 E  
 S

# Une conjoncture défavorable pour l'insertion des jeunes

## >>>> graphique n° 5 >>>>>>

**Evolution du taux de chômage trimestriel en Lorraine et en France de 1998 à 2003**



Source : DRTEFP et INSEE - taux de chômage trimestriels en fin de période - données CVS)  
Les taux de chômage trimestriels ont été révisés le 5 septembre 2002

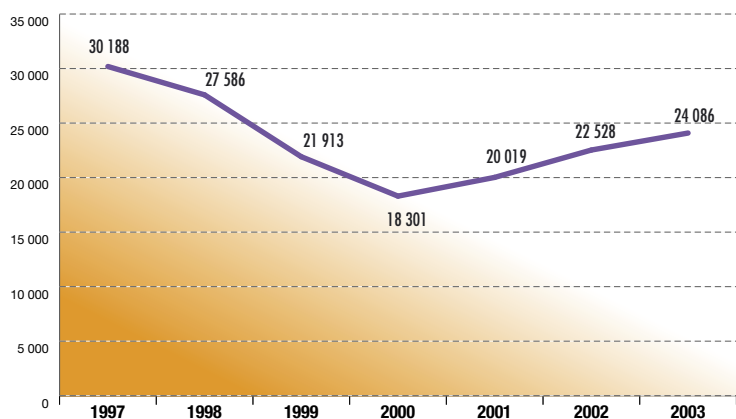
L'insertion des sortants d'apprentissage au 1<sup>er</sup> février 2003 s'inscrit dans un contexte de poursuite de dégradation du marché du travail en Lorraine comme en France. Depuis le deuxième semestre 2001, le taux de chômage (au sens du BIT<sup>5</sup>) enregistre une progression constante en Lorraine. Ainsi, notre région se rapproche encore un peu plus de la moyenne nationale. Alors que le taux de chômage était inférieur de 1 point à celui de la France en septembre 2000, l'écart n'est plus que de 0,3 point en mars 2003 (9,1% contre 9,4%)<sup>6</sup>.

Différents facteurs conjoncturels ont pesé, ces dernières années, sur les conditions d'insertion professionnelle des jeunes sortants d'apprentissage ou de lycées généraux comme professionnels. L'embellie

constatée depuis 1997 sur le plan des embauches s'est arrêtée en 2001 en Lorraine : le nombre de demandeurs d'emploi (catégorie 1) de moins de 26 ans baisse fortement entre décembre 1997 et décembre 2000 (de 30 188 à 18 301) et les taux d'emploi progressent. Depuis 2001, les effectifs de moins de 26 ans inscrits à l'ANPE progressent et aucun niveau de formation n'est épargné en Lorraine comme ailleurs. Ils sont ainsi plus de 24 000 jeunes lorrains à rechercher un emploi à temps plein en 2003, soit une augmentation de +31,6% entre décembre 2000 et décembre 2003 (+6,9% entre 2002 et 2003). En 2003, les jeunes de moins de 26 ans représentent 27,7% de la demande d'emploi totale (DEFM de catégorie 1) en Lorraine<sup>7</sup>.

## >>>> graphique n° 6 >>>>>>

**Evolution du nombre de demandeurs d'emploi (catégorie 1) de moins de 26 ans en Lorraine de 1997 à 2003**



Sources : ASSEDIC, ANPE, Ministère de l'Emploi, du Travail et de la Cohésion sociale - Marché du travail : DEFM au 31 décembre des années 1997 à 2003

<sup>5</sup> Le taux de chômage au sens du Bureau International du Travail (BIT) calcule la proportion de chômeurs par rapport au nombre d'actifs (actifs occupés, y compris militaires du contingent, apprentis et chômeurs). Au sens du BIT, un chômeur est supposé n'avoir exercé aucune activité rémunérée, si brève soit-elle, au cours de la période de référence. En revanche, le critère du BIT ne différencie pas les chômeurs suivant le type d'emploi qu'ils recherchent.

<sup>6</sup> Source : INSEE - Economie Lorraine,

<sup>7</sup> Au recensement de la population de 1999, la Lorraine comptait 120 873 jeunes de 15 à 25 ans, soit 11,9% de la population active. Le taux de chômage des jeunes de moins de 26 ans s'établissait à 22,8%.

2003  
 LORRAINE  
 ECONOMIE



# L'insertion des apprentis : une dégradation continue entre 2001 et 2003

Les résultats généraux de l'enquête IPA montrent qu'en 2003, l'accès à l'emploi est moins rapide qu'au cours des deux années précédentes. Dans une conjoncture défavorable, les sortants d'apprentissage subissent les tensions du marché du travail, mais restent cependant bien positionnés avec une part d'emplois non aidés qui reste globalement élevée et une proportion stable d'accès à un emploi sur CDI.

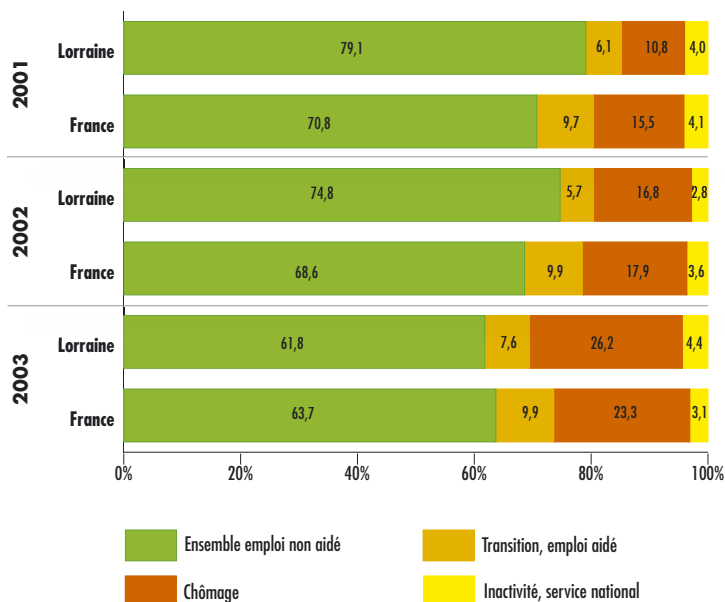
Si on compare les résultats 2003 aux valeurs issues de l'enquête 2002, on note une forte baisse de la part des emplois non aidés (- 13 points) et une hausse de la part des jeunes en recherche d'emploi (+ 9 points). On sait que les jeunes (les 16-25 ans) sont les plus sensibles aux variations de la conjoncture. Ils bénéficient plus fortement d'une amélioration dans des périodes favorables, mais à l'inverse, ils subissent une dégradation de manière plus marquée lors d'un retournement de tendance : il semble donc logique que l'enquête IPA reflète très directement cette dégradation, encore plus « lisible » sur trois séries de données : la part des jeunes ayant accédé à un emploi non aidé est passée en Lorraine de 79,2% à 61,7% de 2001 à 2003, pendant que le taux de chômage subissait un mouvement inverse, de 10,8% à 26,2%. En 2003, la Lorraine voit même ses indicateurs passer sous la barre de la moyenne nationale, alors qu'elle était jusque là bien positionnée par rapport à l'ensemble des régions (61,8% d'emploi non aidé contre 63,7%). Une possible traduction de la situation décrite plus haut, où l'on a pu observer que le taux de chômage de la Lorraine augmentait plus vite que pour l'ensemble de la France.

Selon le Ministère de l'Education Nationale<sup>8</sup> : «Les écarts entre académies dans les taux d'emploi non aidé se resserrent depuis 2002. Ainsi, certaines, parmi les moins favorisées en 2002 voient ce taux baisser moins brutalement que les autres. À l'inverse, certaines académies parmi celles qui avaient les meilleurs taux en 2002, d'autres qui étaient proches ou un peu au-dessus de la moyenne nationale accusent une chute plus marquée».

<sup>8</sup> Source : "Forte baisse de l'emploi des sortants de lycée et d'apprentissage" - Note d'information n° 04-21 - Août 2004

## >>>> graphique n° 7 >>>>>>

Situation au 1<sup>er</sup> février 2001, 2002 et 2003 des sortants de juin de l'année précédente en Lorraine et en France



Sources : DEEP / ONISEP - Enquêtes IPA 2001, 2002 et 2003 et DPD pour les données nationales

## >>>> tableau n° 4 >>>>>>

Situation au 1<sup>er</sup> février 2003 des sortants des années terminales en Lorraine (en pourcentages)

Diplôme préparé	Emplois non aidés	Transition, emplois aidés	Emplois non précisés	Chômage	Inactifs	Ensemble des sortants	Effectif pondéré des sortants
V CAP	55	7	1	32	5	100	2 204
V BEP	60	9	0	25	4	100	319
V Mentions Complémentaires et Titres Homologués	71	10	0	12	7	100	98
<b>Total niveau V</b>	<b>57</b>	<b>8</b>	<b>1</b>	<b>30</b>	<b>5</b>	<b>100</b>	<b>2 621</b>
IV Brevets Professionnels	81	5	1	9	3	100	573
IV Baccalauréats Professionnels	72	7	1	18	1	100	456
IV Brevets de Maîtrise, Brevets de Technicien, Mentions Complémentaires, Titres Homologués	70	19	0	6	5	100	73
<b>Total niveau IV</b>	<b>77</b>	<b>7</b>	<b>1</b>	<b>13</b>	<b>3</b>	<b>100</b>	<b>1 101</b>
III BTS	77	6	1	13	3	100	462
III DUT	83	3	0	13	0	100	36
<b>Total niveau III</b>	<b>78</b>	<b>6</b>	<b>1</b>	<b>13</b>	<b>2</b>	<b>100</b>	<b>498</b>
II Divers Enseignement Supérieur	76	2	0	20	2	100	120
II Ingénieurs	71	0	0	29	0	100	30
II DESS	100	0	0	0	0	100	15
<b>Total niveau II</b>	<b>78</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>20</b>	<b>1</b>	<b>100</b>	<b>164</b>
<b>Ensemble des années terminales</b>	<b>65</b>	<b>7</b>	<b>1</b>	<b>24</b>	<b>4</b>	<b>100</b>	<b>4 383</b>
<b>Ensemble des sortants</b>	<b>62</b>	<b>8</b>	<b>0</b>	<b>26</b>	<b>4</b>	<b>100</b>	<b>5 039</b>

Source : DEEP / ONISEP - Enquête IPA 2003



# Les emplois occupés par les jeunes apprentis

Emplois non aidés :  
un accès encore fréquent à un emploi sur CDI

L'une des caractéristiques des emplois occupés par les jeunes à l'issue de l'apprentissage est la large place des contrats à durée indéterminée (CDI). Ce sont en effet près de 6 jeunes sur 10 qui, lorsqu'ils sont en emploi non aidé, occupent un poste sur CDI. Cette valeur est stable d'année en année, soulignant la proximité de cette voie de formation avec le monde du travail, et par là même facteur de facilitation lors de la première phase de l'insertion professionnelle des jeunes.

## >>>> tableau n° 5 >>>>>

**Nature du contrat de travail des jeunes en emploi non aidé  
en 2001, 2002 et 2003**

	Effectifs			%		
	2001	2002	2003	2001	2002	2003
CDI	2 303	2 337	1 863	60,1	60,2	59,8
CDD	802	802	716	20,9	20,6	23,0
Intérimaire	578	562	412	15,1	14,5	13,2
Engagé armée	55	79	24	1,4	2,0	0,8
Fonctionnaire	55	52	36	1,4	1,3	1,2
A son compte, Aide familial	37	51	20	1,0	1,3	0,6
Non précisé	0	0	42	0,0	0,0	1,3
<b>Total des emplois non aidés</b>	<b>3 830</b>	<b>3 883</b>	<b>3 113</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Source : DEEP / ONISEP - Enquêtes IPA 2001, 2002 et 2003

## >>>> tableau n° 6 >>>>>

**Zone d'emploi de résidence des jeunes en emploi  
non aidé au 1er février 2003**

Zone d'emploi de résidence au 1er février 2003	Effectifs en emploi non aidé	Poids (%)
Nancy	443	14,4
Thionville	433	14,1
Metz	362	11,8
Bassin Houiller	224	7,3
Epinal	209	6,8
Saint-Dié	161	5,3
Remiremont-Gerardmer	140	4,6
Vosges de l'ouest	105	3,4
Sarrebourog	99	3,2
Lunéville	94	3,1
Meuse du nord	84	2,7
Toul	79	2,6
Bar-le-duc	74	2,4
Briey	66	2,1
Commercy	57	1,9
Longwy	54	1,8
Sarreguemines	36	1,2
<b>Total zones d'emploi en Lorraine</b>	<b>2 722</b>	<b>88,6</b>
<b>Total zones d'emploi hors Lorraine</b>	<b>349</b>	<b>11,4</b>
<b>Total des sortants en emploi non aidé</b>	<b>3 070</b>	<b>100,0</b>

Source : DEEP / ONISEP - Enquête IPA 2003

Près de 9 jeunes  
sur 10 en emploi  
non aidé  
résident en Lorraine  
au 1<sup>er</sup> février 2003

Au 1<sup>er</sup> février 2003, 349 jeunes en emploi non aidé résident en dehors de la Lorraine soit 11,4% de l'ensemble des emplois non aidés. Il s'agit de jeunes qui ont opéré une mobilité pour se rapprocher de leur lieu de travail qui se situe principalement dans les régions Champagne-Ardenne, Alsace, Franche-Comté, Ile-De-France, Rhône-Alpes, Bourgogne. Lorsqu'ils restent en Lorraine, 4 jeunes sur 10 résident dans les zones d'emploi de Nancy, Thionville et Metz.



## La part des emplois non aidés augmente avec l'élévation de la qualification de manière plus accentuée pour les jeunes filles

La chute de la part des emplois non aidés depuis 2001 touche dans des proportions équivalentes les jeunes filles et les jeunes garçons (respectivement -13,2 points et -12,8 points entre 2002 et 2003). Le différentiel de taux d'emploi (non aidé) diminue avec le niveau de formation. Il est conséquent aux niveaux Vbis et V (respectivement -20 points et -16 points en 2003) et s'amenuise nettement au niveau IV (-3,3 points) et surtout au niveau III et plus (-1,9

points). Ainsi, on observe une tendance à la réduction des difficultés au fur et à mesure que le niveau de formation s'élève. Les jeunes filles de niveau V (et a fortiori lorsqu'elles n'ont pas de diplôme) ont des débuts de vie professionnelle (mesurés à 7 mois) plus chaotiques que leurs homologues masculins, alors qu'elles semblent tirer bénéfice d'une orientation vers les filières du supérieur qui fonctionne comme un levier d'égalisation des conditions d'insertion entre sexes.

### >>>> tableau n° 7 >>>>>

**Part de l'emploi non aidé sur l'ensemble des sortants d'apprentissage (hors poursuite d'études y compris par l'apprentissage) en Lorraine au 1<sup>er</sup> février de l'année**

Niveau de la classe fréquentée avant la sortie		Part de l'emploi non aidé dans les situations en			Evol. 01/02 en points	Evol. 02/03 en points
		2001	2002	2003		
Vbis	Filles	41,8	36,9	14,8	-5,0	-22,1
	Garçons	57,9	47,5	34,6	-10,4	-12,9
V	Filles	61,3	61,4	45,6	+0,0	-15,8
	Garçons	84,5	77,4	61,9	-7,0	-15,5
IV	Filles	86,7	85,9	74,6	-0,8	-11,2
	Garçons	88,7	88,4	77,9	-0,3	-10,4
III et plus	Filles	86,2	81,8	77,2	-4,4	-4,6
	Garçons	89,7	82,2	79,1	-7,5	-3,1
Ensemble des niveaux	Filles	69,5	69,5	56,3	+0,0	-13,2
	Garçons	83,6	77,1	64,3	-6,5	-12,8
	Ensemble	79,2	74,8	61,8	-4,4	-13,0

Source : DEEP / ONISEP - Enquêtes IPA 2001, 2002 et 2003

### >>>> tableau n° 8 >>>>>

**Part du chômage non aidé sur l'ensemble des sortants d'apprentissage (hors poursuite d'études y compris par l'apprentissage) en Lorraine au 1<sup>er</sup> février de l'année**

Niveau de la classe fréquentée avant la sortie		Part du chômage non aidé dans les situations en			Evol. 01/02 en points	Evol. 02/03 en points
		2001	2002	2003		
Vbis	Filles	33,2	39,8	56,5	+6,6	+16,8
	Garçons	20,5	30,1	46,5	+9,5	+16,4
V	Filles	26,0	26,5	38,7	+0,5	+12,2
	Garçons	7,8	16,5	27,1	+8,7	+10,5
IV	Filles	6,3	8,2	13,9	+1,9	+5,7
	Garçons	2,4	7,0	13,0	+4,5	+6,0
III et plus	Filles	2,7	11,7	15,9	+8,9	+4,2
	Garçons	2,5	10,2	14,0	+7,7	+3,8
Ensemble des niveaux	Filles	18,4	20,1	29,6	+1,6	+9,6
	Garçons	7,3	15,4	24,7	+8,1	+9,3
	Ensemble	10,8	16,8	26,3	+6,1	+9,4

Source : DEEP / ONISEP - Enquêtes IPA 2001, 2002 et 2003

## De fortes différences dans les situations d'insertion entre chômage, CDD et CDI, selon le domaine de formation, la catégorie et le niveau des diplômes

Comme l'ont montré les enquêtes du Céreq<sup>9</sup>, « l'insertion professionnelle d'un jeune est d'autant plus rapide et durable que la formation a été vécue de façon positive et que le niveau de qualification sanctionné par un diplôme est élevé. Le domaine de formation a aussi de l'importance, le parcours est plus difficile à l'issue de cursus tertiaires qu'industriels ».

Entre 2001 et 2003, la chute spectaculaire de la part des emplois non aidés en Lorraine n'épargne aucun domaine de formation même si l'ampleur du phénomène est très variable. Les formations du Transport, de la Finance et de la Comptabilité ainsi que celles de la Santé ont dans l'ensemble mieux résisté. Ces deux domaines ont en commun une présence forte des niveaux de qualification IV (pour la Santé) et III (pour Transports, finances, comptabilité).

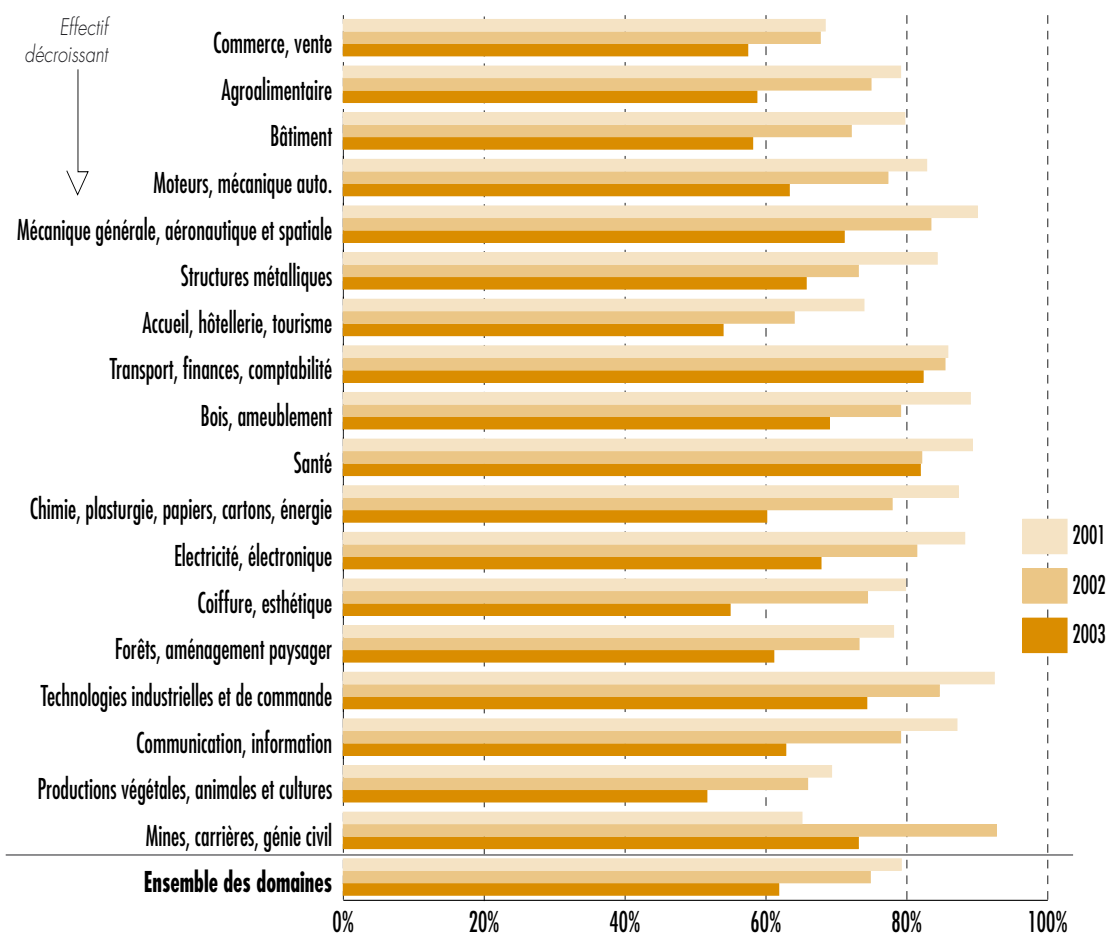
Ils affichent des taux d'emploi non aidé avoisinant 82%, soit encore bien supérieurs à la moyenne régionale tous domaines confondus (61,8%). De même, du côté des résultats positifs, signalons les domaines industriels de la Mécanique Générale, des Technologies industrielles et de commande et des Mines, carrières, génie civil dont la part d'emplois non aidés reste à un niveau élevé. Ces trois domaines sont marqués par la présence forte des formations de niveau IV et III.

En revanche, les formations des domaines Productions végétales, animales et cultures (51,6%), Accueil, hôtellerie, tourisme (53,9%), Coiffure, esthétique (54,9%) et Commerce, vente (57,4%) présentent des taux inférieurs à la moyenne.

<sup>9</sup> Source : CEREQ - Enquêtes Générations 92 & 98.

### >>>> graphique n° 8 >>>>>

**Part des emplois non aidés (% du total des sortants) par domaine de formation au 1<sup>er</sup> février de l'année - Classement par ordre décroissant du nombre d'emplois non aidés en 2003**



Source : DEEP / ONISEP - Enquêtes IPA 2001, 2002 et 2003

# Plus de la moitié des jeunes occupent des emplois d'ouvriers

L'insertion professionnelle à court terme des sortants d'apprentissage en Lorraine s'effectue pour plus de la moitié des jeunes au 1er février 2003 sur des emplois (aidés ou non aidés) d'ouvriers (qualifiés ou non) tandis qu'un quart des jeunes occupent des postes d'employés.

Si l'on descend au niveau détaillé des emplois occupés, une vingtaine seulement de professions concentrent la moitié des anciens apprentis. Parmi celles-ci on trouve dans l'ordre, les emplois suivants : Cuisiniers qualifiés (4,0% des emplois), Boulangers, pâtisseries - sauf activité industrielle (3,9%), Serveurs et commis de restaurant ou de café (3,7%), Mécaniciens qualifiés d'automobiles - entretien, réparation (3,7%), Maçons qualifiés (3,5%), Préparateurs en pharmacie (3,2%), Ouvriers non qualifiés de montage, de contrôle, etc. en mécanique (2,8%)...

Ces chiffres ne sont cependant pas directement comparables aux années antérieures. En effet, pour la première fois, le libellé détaillé de l'emploi occupé (déclaré) par les jeunes sortants d'apprentissage a été saisi et recodifié en Lorraine selon la nomenclature détaillée des PCS (Professions et Catégories Socioprofessionnelles) comportant 455 postes. Cette opération vise à corriger les décalages entre le classement, effectué par les jeunes eux-mêmes, de l'emploi occupé dans la grille de classification professionnelle (agrégée en 7 postes<sup>10</sup>) proposée par le questionnaire IPA et le libellé détaillé de cet emploi. Ainsi par exemple certains jeunes se sont classés parmi les « employés » alors que le libellé de leur emploi les place dans la catégorie des ouvriers<sup>11</sup>.

<sup>10</sup> Manœuvre, ouvrier spécialisé (1), Ouvrier qualifié ou hautement qualifié (2), Employé (3), Technicien, dessinateur, VRP (4), Agent de maîtrise (5), Ingénieur, cadre (6), Autre (7).

<sup>11</sup> Le travail de recodification effectué, autorise pour la première fois en Lorraine une investigation fine sur les aspects de la relation formation-emploi des sortants d'apprentissage qui devraient être développés dans un dossier spécifique consacré à cette question.

## >>>> tableau n° 9 >>>>>

### Catégorie socioprofessionnelle des emplois occupés par les jeunes en emploi aidé ou non aidé au 1er février 2003 (données recodifiées)

Catégorie socioprofessionnelle et PCS détaillée des emplois occupés par les jeunes sortants d'apprentissage et en emploi aidé ou non aidés au 1er février 2003	Ensemble des emplois	Poids dans le total des emplois (%)	Part des filles (%)
<b>Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise</b>	35	1,1	79
Cadres des services techniques et commerciaux de la banque (3741)	23	0,7	82
<b>Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise</b>	20	0,6	0
<b>Instituteurs et assimilés</b>	10	0,3	35
<b>Professions intermédiaires de la santé et du travail social</b>	135	4,1	81
Préparateurs en pharmacie (4327)	106	3,2	91
<b>Professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises</b>	172	5,3	56
Représentants auprès de particuliers (4627)	32	1,0	44
<b>Techniciens</b>	75	2,3	9
Programmeurs, préparateurs de travaux en informatique (4792)	20	0,6	7
<b>Contremaîtres, agents de maîtrise</b>	20	0,6	7
<b>Employés civils et agents de service de la fonction publique</b>	36	1,1	74
Aide-soignants (5221)	13	0,4	90
<b>Policiers et militaires</b>	51	1,6	13
Hommes du rang (5314)	25	0,8	15
<b>Employés administratifs d'entreprise</b>	177	5,4	74
Employés des services techniques de la banque, guichetiers (5431)	71	2,2	51
Secrétaires (5411)	32	1,0	100
<b>Employés de commerce</b>	321	9,8	75
Vendeurs en alimentation (5512)	83	2,5	89
Vendeurs en articles de luxe (5516)	77	2,4	88
Vendeurs en équipement de la personne, articles de sport (5514)	49	1,5	70
Employés de libre-service (5518)	44	1,3	63
<b>Personnels des services directs aux particuliers</b>	249	7,6	69
Serveurs et commis de restaurant ou de café (5611)	120	3,7	54
Coiffeurs salariés (5622)	89	2,7	89
<b>Ouvriers qualifiés de type industriel</b>	256	7,8	3
Conducteurs qualifiés d'engin de chantier du bâtiment, génie civil (6243)	29	0,9	0
Mécaniciens qualifiés d'entretien d'équipements industriels (6201)	28	0,9	0
<b>Ouvriers qualifiés de type artisanal</b>	1 020	31,1	5
Cuisiniers qualifiés (6354)	130	4,0	16
Boulangers, pâtisseries (sauf activité industrielle) (6353)	126	3,9	9
Mécaniciens qualifiés d'automobiles (entretien, réparation) (6323)	120	3,6	1
Maçons qualifiés (6341)	114	3,5	1
Plombiers et chauffagistes qualifiés (6344)	85	2,6	0
<b>Chauffeurs</b>	26	0,8	15
Conducteurs-livreurs, coursiers (salariés) (6415)	14	0,4	26
<b>Ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et transport</b>	59	1,8	3
Magasiniers (6515)	37	1,1	5
<b>Ouvriers non-qualifiés de type industriel</b>	325	9,9	4
Ouvriers non qualifiés de montage, de contrôle, etc. en mécanique (6723)	91	2,8	3
Ouvriers non-qualifiés de la métallurgie, du verre, de la céramique et des matériaux de construction (6761)	39	1,2	5
Manutentionnaires, agents non qualifiés des services d'exploitation des transports (6792)	37	1,1	0
<b>Ouvriers non-qualifiés de type artisanal</b>	140	4,3	11
Ouvriers non qualifiés divers de type artisanal (6899)	34	1,0	13
Nettoyeurs (6891)	28	0,9	27
<b>Ouvriers agricoles</b>	70	2,1	12
Ouvriers agricoles sans spécialisation particulière (6915)	29	0,9	4
<b>Autres catégories socioprofessionnelles *</b>	4	0,1	100
<b>Intitulé de l'emploi non précisé</b>	81	2,5	27
<b>Total des emplois aidés et non aidés</b>	<b>3 282</b>	<b>100,0</b>	<b>29</b>

\* Artisans, Professions de l'information, des arts et spectacles, Professions intermédiaires administratives de la fonction publique  
Source : DEEP / ONISEP - Enquête IPA 2003



## Les très petites entreprises jouent un rôle central dans l'apprentissage et lors de l'insertion

Les très petites entreprises (TPE - entreprises de moins de 10 salariés), notamment dans les métiers de production artisanale, sont traditionnellement utilisatrices de l'apprentissage. L'apprentissage est en effet particulièrement adapté à la forme et à la production de ces entreprises. De plus, contrairement aux entreprises de taille plus importante, les TPE bénéficient au titre de l'apprentissage, d'exonérations qui portent sur l'ensemble des cotisations sociales patronales et salariales. Elles bénéficient également des aides financières à l'embauche et à la formation<sup>12</sup>.

Les TPE jouent un rôle central lors de l'insertion des anciens apprentis. 4 embauches sur 10 dans le cadre des emplois non aidés s'effectuent dans des établissements de moins de 10 sala-

riés, proportion qui a connu une légère croissance depuis 2001. De plus, en 2003, les établissements de moins de 10 salariés concentrent 53% des emplois féminins contre 35% des emplois masculins. Ils constituent encore aujourd'hui les débouchés les plus fréquents pour de nombreux jeunes. Ces entreprises demeurent attachées au métier où « la transmission du savoir faire repose principalement par démonstration et observation».<sup>13</sup>

<sup>12</sup> Pour plus de détails sur les aides et les exonérations accordées aux employeurs dans le cadre des contrats d'apprentissage, consultez le site [www.urssaf.fr](http://www.urssaf.fr).

<sup>13</sup> L'insertion professionnelle des apprentis en Bourgogne, Christine Guégnard, Christine Lecrenais, IREUJ janvier 2002.

### >>>> tableau n° 10 >>>>>>

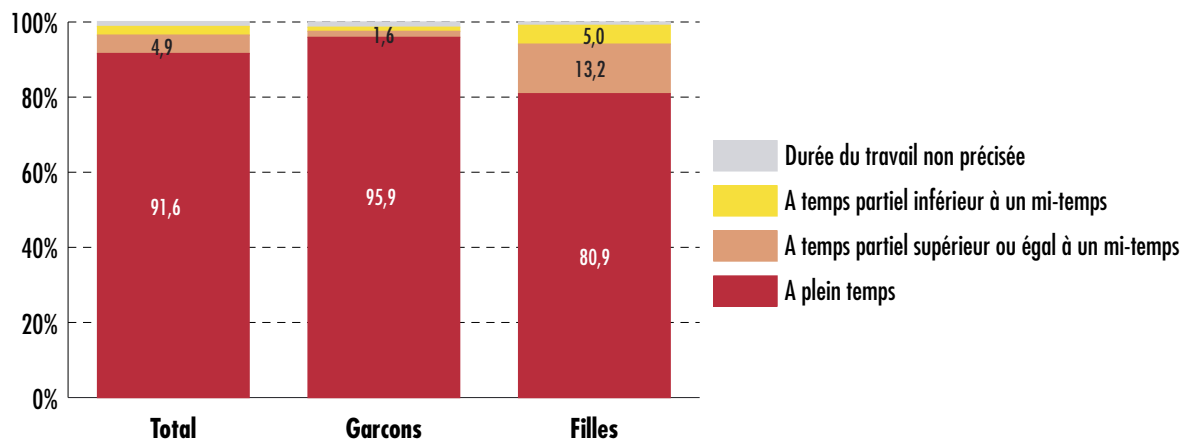
**Taille des établissements où travaillent les sortants d'apprentissage au 1<sup>er</sup> février de l'année (emploi non aidé) - en %**

	2001	2002	2003
Moins de 10 salariés	37,5	39,4	40,4
De 10 à 49 salariés	24,1	25,7	25,8
50 salariés et plus	28,7	30,0	27,5
Non précisé	9,7	4,9	6,3
Ensemble	100,0	100,0	100,0

Source : DEEP / ONISEP - Enquêtes IPA 2001, 2002 et 2003

### >>>> graphique n° 9 >>>>>>

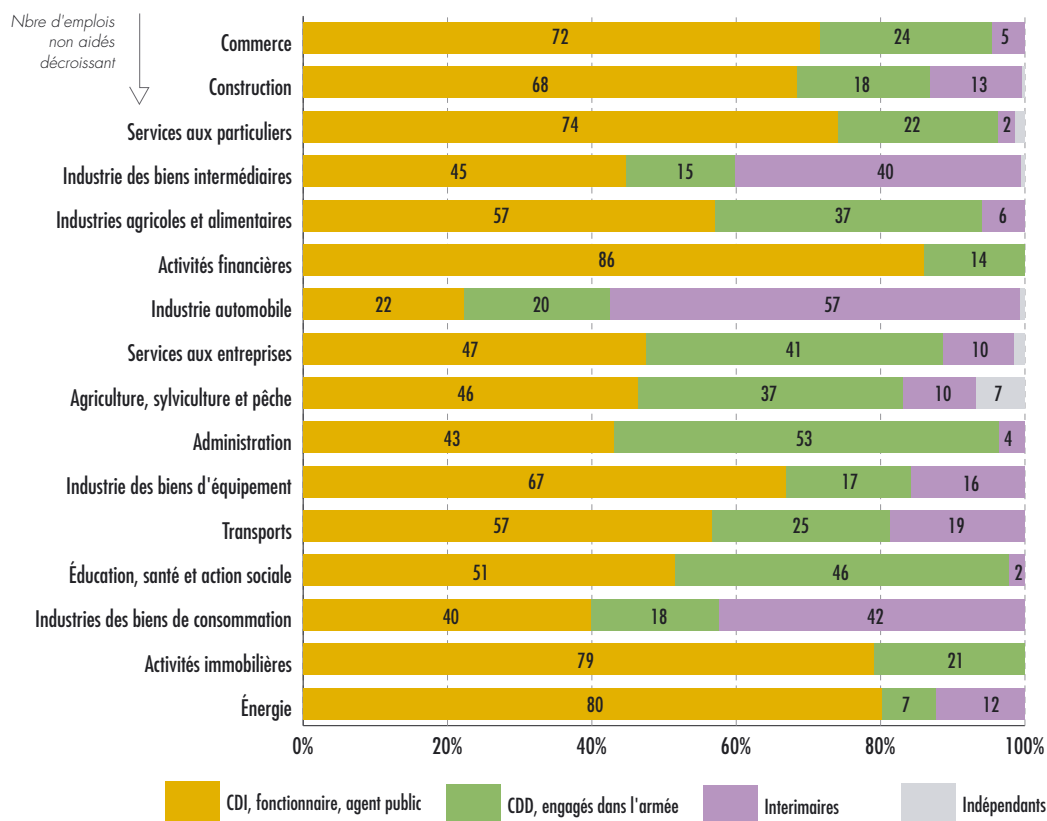
**Durée du travail dans les emplois non aidés occupés par les jeunes au 1<sup>er</sup> février 2003 selon le sexe**



Source : DEEP / ONISEP - Enquête IPA 2003

>>>> graphique n° 10 >>>>>>

Type de contrat dans les emplois non aidés selon le secteur d'activité (en 16 postes - NES 16) de l'établissement au 1<sup>er</sup> février 2003 - Classement par ordre décroissant du nombre d'emplois non aidés



Source : DEEP / ONISEP - Enquête IPA 2003

Le graphique ci-dessus met en avant le poids de l'intérim dans les industries (Biens intermédiaires, Biens de consommation, Automobile) et, pour le secteur tertiaire, le recours important aux CDD dans les Services aux entreprises, l'Administration et le domaine de l'Éducation, de la santé et de l'action sociale. Le niveau très élevé des CDI dans les secteurs des activités financières et des activités immobilières est à rapprocher du fait que les apprentis recrutés sont pour leur grande majorité formés aux niveaux IV et III.

## 1 apprenti sur 2 en emploi non aidé a déjà travaillé ou effectué un stage dans l'entreprise où il était employé en 2003

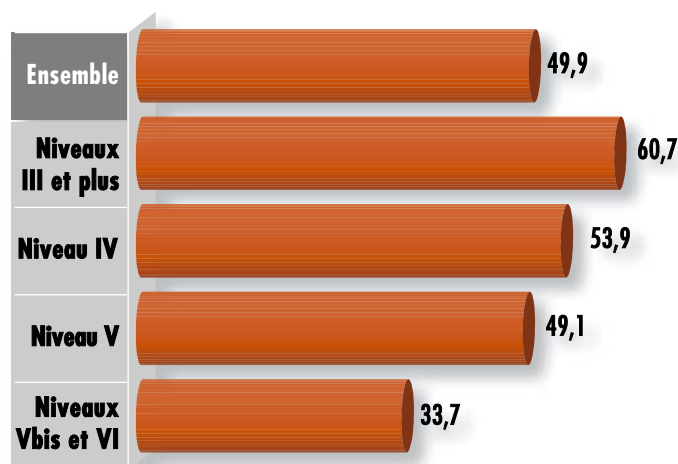
**E**n Lorraine, la moitié des anciens apprentis (quel que soit le sexe) en emploi non aidé au 1<sup>er</sup> février 2003 déclarent travailler dans une entreprise qu'ils connaissent déjà auparavant (job d'été, stage, entreprise formatrice). Cette proportion est légèrement supérieure à la moyenne nationale qui s'établit en 2003 à 48,7%. Elle augmente avec l'élévation du niveau de qualification : 33,7% pour les jeunes de niveau Vbis ou VI à 60,7% pour les niveaux III et plus. Pour les niveaux supérieurs (là où l'indicateur est le plus élevé), on peut émettre l'hypothèse d'un recours à l'apprentissage, de la part des employeurs, en tant que pratique d'embauche. L'investissement sur ces jeunes est plus important, ne serait-ce que parce que plus âgés, ces apprentis perçoivent une rémunération plus élevée.

Les données en 2003 ne sont pas directement comparables avec les années antérieures compte tenu de la modification du questionnaire. En effet, en 2001 et 2002, on demandait aux jeunes s'ils travaillaient dans l'entreprise où ils étaient apprentis. En 2003, la notion de maintien formulée par la question « Avant cet emploi, avez-vous déjà travaillé dans cette entreprise (job d'été, stage, entreprise où vous étiez apprenti) » induit un nombre plus élevé de réponses que les années précédentes. Ainsi, le taux de maintien dans l'entreprise formatrice pour les jeunes en emploi non aidé s'élevait à 36,6% en 2001 et à 39,3% en 2002. En 2003, cette valeur s'élève à 49,9%.

Si l'on fait l'hypothèse d'une progression significative du taux de maintien (toutes choses égales par ailleurs) en période de basse conjoncture, face à une baisse des opportunités de changement d'entreprise, cela pourrait traduire une modification de stratégie de mobilité des jeunes alors plus enclins à rester chez leur maître d'apprentissage. Ou alors s'agirait-il, face aux difficultés de recrutement et parfois de politique de renouvellement de la pyramide des âges dans certains secteurs, d'une volonté plus manifeste de rétention de la main d'œuvre juvénile formée par le biais de l'apprentissage ? On peut enfin émettre une troisième hypothèse, à savoir l'introduction d'un biais en raison de la prise en compte des autres formes de contact antérieur avec l'entreprise formatrice (job d'été et stages).

### >>>> graphique n° 11 >>>>>>

**Part des jeunes en emploi non aidé au 1<sup>er</sup> février 2003 ayant déjà travaillé dans l'entreprise qui les a recrutés**



Source : DEEP / ONISEP - Enquête IPA 2003



# Le point de vue des apprentis

## Information et orientation

Le questionnaire 2003 comporte pour la première fois deux questions relatives à l'information et l'orientation des jeunes en amont de leur entrée en apprentissage, c'est-à-dire lorsque ces jeunes étaient encore sous statut scolaire. Si globalement 7 jeunes sur 10 déclarent avoir suivi une voie de formation correspondant à leurs souhaits, il existe un écart de 15 points entre ceux qui sont en emploi (aidé et non aidé) et les autres sortants (au chômage, en stage ou inactifs). De même, 64,9% des jeunes affirment avoir disposé de suffisamment d'informations pour choisir leur orientation. L'écart varie cependant là aussi de 70,3% pour les jeunes en emploi à 54,8% pour les autres.

## L'apprentissage : une voie de formation satisfaisante pour une large majorité de sortants

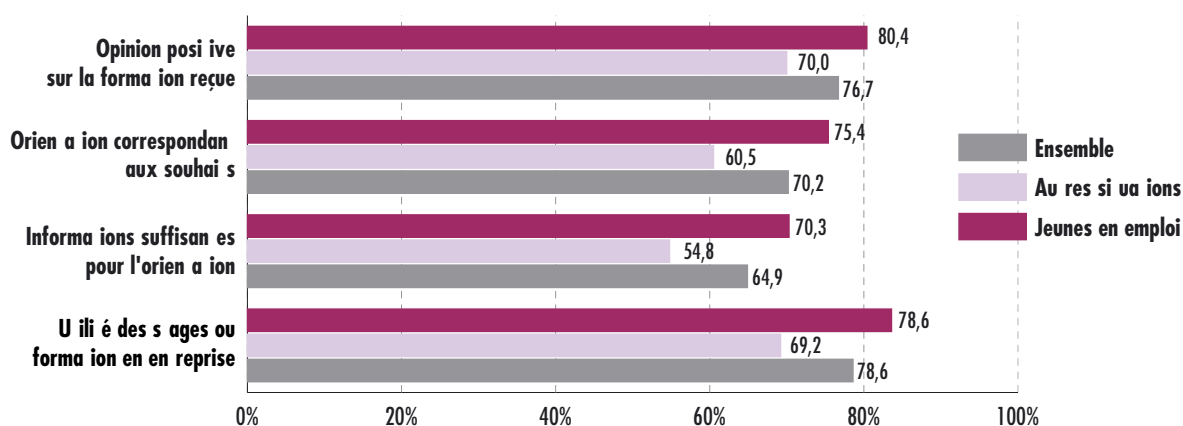
Depuis l'enquête menée en février 2001, une série de questions est destinée à recueillir l'opinion des sortants d'apprentissage sur quelques thèmes liés à la formation reçue tant dans le cadre du CFA que de celui de l'entreprise. Le bilan est en règle générale très positif et celui de 2003 n'y déroge pas. Toutefois, nous ne pourrions pas ici proposer de vraie comparaison entre les années dans la mesure où les questions ont subi quelques modifications.

8 jeunes sur 10 estiment que la formation reçue au CFA était satisfaisante ou très satisfaisante et près de 8 sur 10 reconnaissent l'utilité des stages ou des formations en entreprise

Les différences d'opinion des jeunes selon la situation vécue au 1er février 2003 sont assez marquées et étroitement corrélées avec le caractère positif ou non de cette situation. En d'autres termes, les opinions positives sont toujours plus nombreuses pour les jeunes en emploi que pour les autres (écart de 10 points), mais sans remettre en cause pourtant le « satisfecit » général.

### >>>> graphique n° 12 >>>>>>

#### Point de vue des jeunes en 2003 sur la formation et l'orientation



Source : DEEP / ONISEP - Enquête IPA 2003

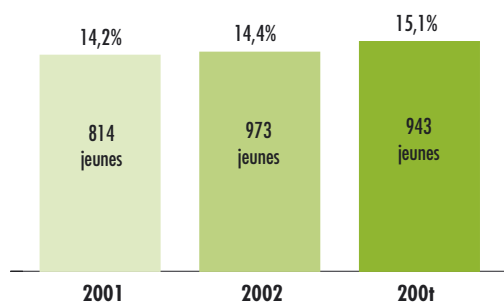
# Le point sur les sorties avant l'année terminale

**A** l'échelle régionale, on estime à 2 100 le nombre de jeunes sortants sans qualification du système scolaire<sup>4</sup>. Au niveau de l'apprentissage, les taux de rupture demeurent importants que ce soit pendant la période d'essai ou pendant la formation. Les études disponibles sur le sujet estiment au niveau national qu'en moyenne un contrat sur cinq est interrompu avant le terme. Les ruptures de contrat seraient plus fréquentes dans les métiers de l'Accueil, de l'hôtellerie et du tourisme et, dans une moindre mesure, dans l'Agroalimentaire, l'alimentation et la cuisine, le Bâtiment et le Bois. En 2003, 943 jeunes ont quitté leur CFA avant l'année terminale de

leur cycle de formation, soit une proportion de « sorties prématurées » de 15,1% de l'ensemble des enquêtés. Parmi eux, les trois quarts concernent des jeunes de niveau Vbis, 17,7% de niveau V et 6,5% de niveau IV. Les formations relevant des domaines du Commerce et de la vente, du Bâtiment, de l'Agroalimentaire et de l'Accueil, hôtellerie, tourisme concentrent à elles seules 55% des sorties prématurées. Il s'agit pour l'essentiel de jeunes de niveau Vbis : leur part dans l'ensemble des sorties prématurées varie de 66% dans les formations du Commerce et de la vente à 92% dans celles de l'Accueil, hôtellerie, tourisme en 2003.

## >>>> graphique n° 13 >>>>>>

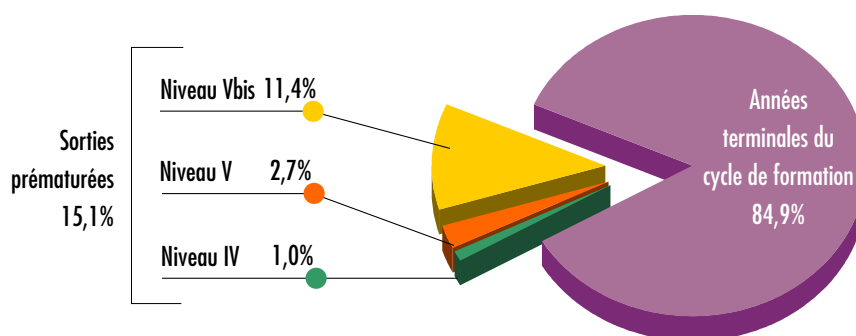
**Part des sorties prématurées sur le total des enquêtés et nombre de jeunes concernés**



Source : DEEP / ONISEP - Enquêtes IPA 2001, 2002 & 2003

## >>>> graphique n° 14 >>>>>>

**Les sorties prématurées parmi les enquêtés en Lorraine en 2003**



Source : DEEP / ONISEP - Enquête IPA 2003

**P**armi les enquêtés, IPA montre que 27% des jeunes sortis au niveau Vbis étaient en poursuite d'études (y compris par le biais de la signature d'un autre contrat d'apprentissage) durant l'année scolaire 2002 / 2003. Par conséquent, si l'on exclut ces derniers pour ne tenir compte que des seuls jeunes « réellement » sortis, la part des sortants sans qualification n'est plus de 11,4 % mais de l'ordre de 8%.

<sup>4</sup> Source : Rectorat de l'Académie de Nancy-Metz - DEEP Cf. Les bas niveaux de qualification en Lorraine, bulletin OREFQ info, n°18, avril 2004.

>>>> **tableau n° 11** >>>>>>

**Domaines de formations des sorties prématurées en 2003**

Principaux domaines de formation	Total	%	Part des niveaux Vbis (%)
Commerce, vente	146	15,5	65,8
Bâtiment	134	14,2	87,3
Agroalimentaire	129	13,7	91,5
Accueil, hôtellerie, tourisme	108	11,5	91,7
Chimie, plasturgie, papiers, cartons, énergie	94	10,0	80,9
Bois, ameublement	58	6,2	86,2
Structures métalliques	54	5,7	68,5
Moteurs, mécanique auto.	53	5,6	86,8
Autres domaines	167	17,7	86,8
<b>Ensemble des domaines</b>	<b>943</b>	<b>100,0</b>	<b>75,8</b>

Source : DEEP / ONISEP - Enquête IPA 2003

>>>> **tableau n° 12** >>>>>>

**Age des sortants avant l'année terminale de leur cycle de formation en 2003 (en %)**

Âge en 2003	Sorties avant l'année terminale			
	Vbis	V	IV	Total
16 à 17 ans	5,2	0,0	0,0	4,0
18 à 20 ans	80,5	11,7	44,7	70,5
21 à 22 ans	11,6	80,3	42,0	20,7
23 ans et plus	2,6	8,0	13,4	4,8
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Source : DEEP / ONISEP - Enquête IPA 2003

>>>> **tableau n° 13** >>>>>>

**Situation en 2003 des jeunes sortis avant l'année terminale de leur cycle de formation**

Situation au 1 <sup>er</sup> février 2003	Sorties avant l'année terminale			
	Vbis	V	IV	Total
Elève, étudiant (poursuite des études au collège, lycée, CNED, université...)	9,4	6,7	17,5	9,4
Apprenti (en contrat d'apprentissage dans un CFA...)	18,0	8,7	7,7	15,8
En emploi (y compris en CQ, CES, CDD, CDI...)	24,1	56,1	44,2	30,9
En stage de formation	6,4	2,0	0,0	5,3
En recherche d'emploi	35,6	23,3	21,1	32,6
Inactifs	6,4	3,3	9,4	6,0
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

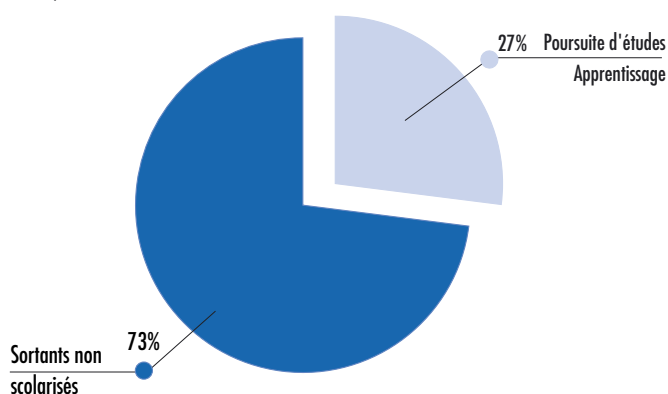
Source : DEEP / ONISEP - Enquête IPA 2003

## Zoom : la situation difficile des sortants de niveau Vbis

Qu'ils sortent de lycée ou de CFA, les jeunes sans diplôme éprouvent le plus souvent de grandes difficultés à s'insérer professionnellement en début de vie active. Les données regroupées ici concernent les 11% de sortants d'apprentissage ayant quitté leur formation en cours ou à l'issue d'une première année de CAP ou de BEP.

### >>>> graphique n° 15 >>>>>>

**Part des sortants toujours en formation en février 2003**



Source : DEEP / ONISEP - Enquête IPA 2003

Plus du quart des sortants de niveau Vbis réintègrent un cursus de formation

## Le chômage majoritaire, surtout pour les filles

La moitié des jeunes sortis au niveau Vbis était à la recherche d'un emploi et ce chômage dominant concernait près de 6 jeunes filles sur 10. Le tableau illustre par ailleurs de manière très claire l'écart qui existe entre les sortants sans qualification et les autres niveaux : on observera ainsi le différentiel de près de 30 points entre la part des jeunes en emploi non aidé au niveau Vbis et celle des sortants de niveau V. L'emploi présente pour ces publics en difficulté un caractère résiduel, atteignant même un seuil critique chez les jeunes filles (à peine 15% d'entre elles étaient en emploi).

### >>>> tableau n° 14 >>>>>>

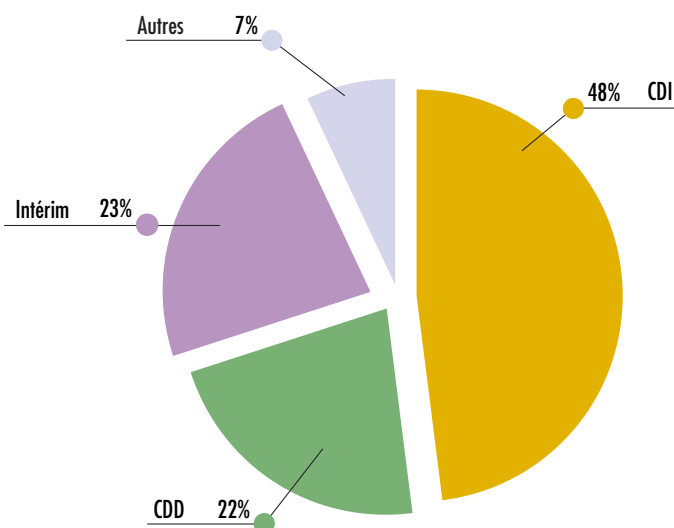
**Situation des jeunes de niveau Vbis selon le sexe**

	Sortants de niveau Vbis			Rappel autres niveaux		
	Total	G	F	Niv. V	Niv. IV	Niv. III
Emploi non aidé	29,4	34,6	14,8	57,3	76,7	78,7
Transition, emploi aidé	12,7	12,9	12,0	7,6	7,1	4,3
Chômage	49,1	46,5	56,5	30,3	13,3	14,9
Inactivité	8,8	6,0	16,7	4,8	2,9	2,1
Total	100	100	100	100	100	100

Source : DEEP / ONISEP - Enquête IPA 2003

## >>>> graphique n° 16 >>>>>>

### Répartition des emplois au niveau Vbis selon le type de contrat



Source : DEEP / ONISEP - Enquête IPA 2003

## Moins de CDI qu'en moyenne

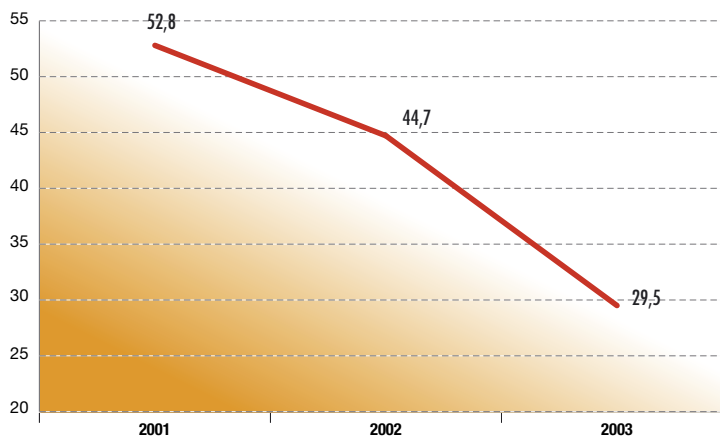
Les résultats d'IPA 2003 ont confirmé la part assez prépondérante des CDI dans l'ensemble des emplois occupés (et ce même si la situation des jeunes sur le marché du travail a connu une nette dégradation), à un niveau stable, de l'ordre de 60% de l'ensemble des emplois non aidés. Au niveau Vbis, il n'en va pas tout à fait de même puisque les CDI concernent moins de la moitié des emplois et dépassent à peine en nombre les emplois à durée limitée (CDD et intérim). C'est donc là une autre donnée qui amplifie encore le constat d'une situation très difficile pour tous ces jeunes.

## Une très forte dégradation de la situation

Les jeunes sans qualification sont aussi ceux qui ont subi le plus fortement les difficultés observées sur le marché du travail. En deux ans, la part de ceux qui accèdent à un emploi non aidé au bout de 7 mois a diminué de plus de 20 points (avec là encore une différence importante entre garçons et filles, au détriment de ces dernières).

## >>>> graphique n° 17 >>>>>>

### Evolution de la part des emplois non aidés (en % du total des sortants)



Source : DEEP / ONISEP - Enquêtes IPA 2001, 2002 & 2003

## Note technique

L'enquête sur l'insertion professionnelle des apprentis (IPA) est un dispositif national piloté par la Direction de l'Évaluation et de la Prospective. Elle est réalisée chaque année dans toutes les académies.

Cette enquête interroge, sur leur situation professionnelle au 1er février 2003, les apprentis qui ont quitté leur Centre de Formation d'Apprentis au cours ou à la fin de l'année scolaire 2001-2002. Seule la situation des sortants est analysée : sont exclus des calculs, les jeunes en poursuite d'études ou en contrat d'apprentissage.

IPA permet de mesurer les difficultés que rencontrent les jeunes sur le marché du travail et de comparer leur insertion selon les formations suivies et le diplôme qu'ils possèdent. Le champ de l'enquête concerne l'ensemble des Centres de Formation d'Apprentis (y compris les CFA agricoles). Dans l'académie de Nancy-Metz, 46 CFA ont interrogé environ 6230 apprentis.

À l'issue de cette première phase d'enquête postale, une relance téléphonique, financée par le Conseil Régional de Lorraine, a permis d'augmenter le taux de réponse de façon très significative (71%). Ce bon rendement permet la production de résultats à un degré de finesse comparable à celui des enquêtes précédentes, dont le taux de réponse était également élevé.

Afin d'obtenir des données comparables au niveau académique, chaque questionnaire est affecté d'un coefficient de pondération permettant de compenser les variations observées dans le taux de réponse.

## Bibliographie

- Des bancs de l'école aux postes de travail... Chronique d'une ségrégation annoncée, Notes Emploi Formation n° 6, Céreq, Thomas COUPPIE, Dominique EPIPHANE.
- Les modes de stabilisation en début de vie active, Notes Emploi Formation n° 8, Céreq, Alberto LOPEZ.
- Quel apprentissage pour demain ? CCPRA, décembre 2001.
- Les bas niveaux de qualification en Lorraine, bulletin OREFQ info, n° 18, avril 2004.
- Les contrats d'apprentissage et de qualification : les caractéristiques individuelles des bénéficiaires restent essentielles pour expliquer l'insertion, Premières informations, premières synthèses, n° 13.1, DARES, Ruby SANCHEZ, mars 2004.
- L'apprentissage : légère baisse des entrées en 2002, Premières informations, premières synthèses, n° 05.1, DARES, Ruby SANCHEZ, janvier 2004.
- Temps partiels, contrats aidés et contrats à durée déterminée dans les très petites entreprises : 44% des salariés concernés en juin 2003, Premières informations, premières synthèses, n° 24.1, DARES, juin 2004.
- L'insertion professionnelle des apprentis en Bourgogne, Christine GUEGNARD, Christine LECRENAIS, IREDU, janvier 2002.
- Les parcours dans le secondaire : des disparités régionales, Ministère de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, Note d'information n° 04.17, juin 2004.
- « Forte baisse de l'emploi des sortants de lycée et d'apprentissage » - Note d'Information 04-21 / Août 2004 - Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

## >>>> DÉFINITIONS, SITUATIONS PRISES EN COMPTE

### SITUATIONS

**EMPLOI** : parmi les jeunes en emploi, on distingue les jeunes titulaires d'un contrat de travail ordinaire et les jeunes bénéficiant d'un contrat de travail particulier (contrat de qualification, d'adaptation, d'orientation et Contrat Emploi Solidarité). On peut aussi parler respectivement d'emploi non aidé et d'emploi aidé. Les contrats de travail ordinaires (ou emploi non aidé) comprennent les contrats à durée déterminée (CDD) et indéterminée (CDI), les engagés militaires, les intérimaires ainsi que les personnes travaillant à leur compte et les aides familiaux.

**CHÔMAGE** : sont considérés au chômage tous les jeunes sortants de CFA qui, au 1er février 2003, déclarent ne pas occuper d'emploi et en rechercher un.

**INACTIFS** : Les inactifs rassemblent les personnes qui déclarent être sans emploi et ne pas en rechercher un.

### NIVEAUX DE FORMATION

**II** : Sorties avec un diplôme de deuxième cycle universitaire (licence ou maîtrise).

**III** : Sorties de l'enseignement supérieur avec un diplôme de type baccalauréat plus deux ans d'études (DUT, BTS...).

**IV** : Sorties des classes terminales de niveau baccalauréat (BT, Bac pro, BP, Mention complémentaire de niveau IV) et abandon des scolarisations post baccalauréat sans avoir atteint le niveau III.

**V** : Sorties de la dernière classe des seconds cycles professionnels courts (CAP, BEP, Mention complémentaire de niveau V).

**V bis** : Sorties ou abandon de la scolarité du second cycle court avant l'année terminale (1ère année de CAP ou de BEP dans l'enquête IPA).

## POUR EN SAVOIR PLUS

Ce dossier est une synthèse de l'enquête IPA Lorraine, édition 2003.

D'autres données sont disponibles en téléchargement sur le site Internet de l'OREFQ ([www.orefq.fr](http://www.orefq.fr)) et celui de l'Onisep Lorraine ([www.onisep.fr/nancy](http://www.onisep.fr/nancy)).

Rédaction du dossier : Denis DESASSIS  
(Onisep Lorraine)  
René KRATZ  
(Orefq)



Office National d'Information  
sur les Enseignements  
et les Professions

45 cours Léopold • CO n°13  
54035 Nancy Cedex

Tél. 03 83 35 71 09 • Fax 03 83 35 15 89

[www.onisep.fr/nancy](http://www.onisep.fr/nancy) • e-mail : [dronancy@onisep.fr](mailto:dronancy@onisep.fr)



Observatoire Régional  
de l'Emploi, de la Formation et des  
Qualifications

Centre d'Affaires Libération • 4, rue de la Foucotte  
54000 Nancy

Tél. 03 83 98 37 37 • Fax 03 83 98 98 78

[www.orefq.fr](http://www.orefq.fr) • e-mail : [contact@orefq.fr](mailto:contact@orefq.fr)



DEEP • Division des Etudes,  
de l'Évaluation  
et de la Prospective

Rectorat • 2 rue Philippe De Guedres • CO n°13  
54035 Nancy Cedex

Tél. 03 83 86 22 79 • Fax 03 83 86 24 69

e-mail : [ce.deep@ac-nancy-metz.fr](mailto:ce.deep@ac-nancy-metz.fr)